

VILLE DE MONCTON
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION – *CONGRÈS ET ASSEMBLÉES*

Nom de l'organisme : _____

Personne-ressource :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ (domicile) _____ (bureau)

Télécopieur : _____ Courriel : _____

Nom du congrès : _____

Dates : _____

Site du congrès : _____

Type de congrès : _____ (régional) _____ (national) _____ (international)

Fournir une courte description : _____

Nombre de participants : _____

Budget: *(joindre un budget détaillé, y compris les revenus prévus, les sources de revenu et une liste détaillée des dépenses.)*

Avez-vous besoin d'aide pour la promotion de l'événement? Demandez-vous des services de transport?

_____ Oui _____ Non _____ Oui _____ Non

Si oui, comment entendez-vous utiliser cette aide?

Montant demandé à la Ville de Moncton : _____

Avez-vous communiqué avec le service de tourisme de la Ville de Moncton afin d'inscrire votre congrès ou pour obtenir de l'aide?

_____ Oui _____ Non

À qui avez-vous parlé? _____

AU NOM DE _____, J'ADRESSE À LA VILLE DE MONCTON CETTE DEMANDE DE SUBVENTION D'AIDE AU CONGRÈS TEL QUE DÉCRIT DANS LA PRÉSENTE.

SI LA VILLE DE MONCTON ACCORDE UNE SUBVENTION À CET ÉVÉNEMENT, JE RECONNAIS QUE NOTRE ORGANISME SIGNERA UNE LETTRE D'ENTENTE AVEC LA VILLE PRÉCISANT LES MODALITÉS DU FINANCEMENT ET STIPULANT QUE LADITE SUBVENTION REPRÉSENTE LE MONTANT GLOBAL DES FONDS CONSENTIS PAR LA VILLE DE MONCTON.

SIGNATURE

TITRE DE FONCTION

DATE

RETOURNER À : **GREFFIÈRE MUNICIPALE**
VILLE DE MONCTON
655, RUE MAIN
MONCTON (N.-B.) E1C 1E8

SUBVENTION DE SOUTIEN À UN CONGRÈS

DÉFINITION – Un congrès est un rassemblement officiel de personnes autorisé par un organisme sanctionné dont le but est de délibérer par le biais de réunions, de séminaires ou d'un salon professionnel. Aux fins de la présente définition et du processus en cause, les activités commerciales du secteur privé ne sont pas admissibles à du financement.

Le congrès devrait avoir des retombées économiques positives au sein la communauté et offrir la possibilité de promouvoir le Grand Moncton comme destination touristique.

PROCESSUS DE SUBVENTION

1. La demande de soutien au congrès doit être reçue au moins six mois avant le congrès ou quinze mois avant le congrès s'il s'agit d'obtenir une aide financière destinée à un programme de marketing.
2. Le personnel étudie la demande et donne son avis au conseil.
3. Une lettre d'entente entre la Ville et le comité en cause définit clairement les responsabilités de chacune des parties.

MODALITÉS DE LA SUBVENTION - Une première tranche du financement sera versée afin de faire la promotion de Moncton au cours de l'année précédant la tenue du congrès à Moncton. Le reste des fonds consentis sera versé 30 jours avant le congrès sur présentation de la liste des délégués inscrits.

La Ville doit être reconnue comme commanditaire du congrès et obtenir les avantages correspondants.

FINANCEMENT ACCORDÉ SELON LE TYPE DE CONGRÈS

- International** - Au moins le tiers des participants provient de l'extérieur du Canada.
- National** - Plus de six provinces canadiennes sont représentées, et au moins un tiers des participants provient de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.
- Régional** - Jusqu'à six provinces canadiennes sont représentées, et au moins un tiers des participants provient de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Le financement accordé peut servir à tout, y compris les services ou un engagement financier quelconque ou une combinaison des deux, selon la demande soumise.

	300 à 500 chambres-nuits	501 à 1500 chambres-nuits	1500 + chambres-nuits
Régional	jusqu'à 250 \$	jusqu'à 500 \$	jusqu'à 750 \$
National	jusqu'à 500 \$ et plus jusqu'à 500 \$ marketing	jusqu'à 1000 \$ et plus jusqu'à 750 \$ marketing	jusqu'à 1000 \$ et plus jusqu'à 1000 \$ marketing
International	jusqu'à 500 \$ et plus jusqu'à 500 \$ marketing	jusqu'à 1000 \$ et plus jusqu'à 1500 \$ marketing	jusqu'à 1500 \$ et plus jusqu'à 2500 \$ marketing

